

Une Mare ? Qu'est ce que c'est ?

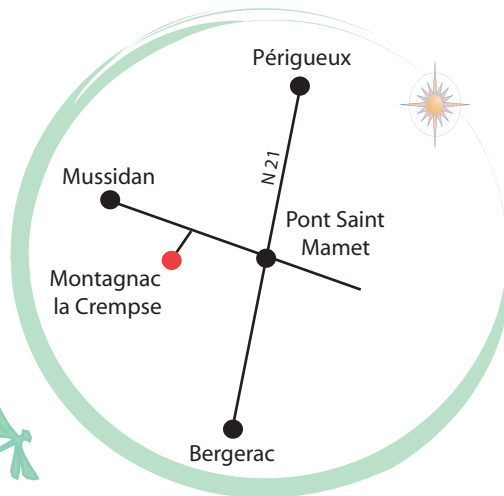
Il existe de nombreuses définitions relatives aux mares. Pour facilement se repérer, il suffit de connaître les principaux critères suivants:

- Surface maximale de 5000 m²
- Profondeur ne dépassant pas 3 m
- Renouvellement de l'eau naturel et limité (eau stagnante)



Qui sommes nous ?

L'association « Pour les Enfants du Pays de Beleyme » œuvre depuis plusieurs années à la vitalisation des cantons ruraux de Vergt et Villamblard. Ses actions se portent notamment vers l'éducation à l'environnement et la valorisation des richesses patrimoniales naturelles du territoire.



Contact

Association
"Pour les Enfants du Pays de Beleyme"
Centre d'Animation rurale
24 140 Montagnac la Crempse
Courriel : pays.de.beleyme@hotmail.fr
Tel : 05 53 80 18 19

Les Mares Mil'ieux de Vie



SENSIBILISER
PROTEGER
CONNAITRE

Association
Pour les Enfants du Pays de Beleyme